

L'ECHO DE MONTPEYROUX



**Très bonne
rentrée !**

**BULLETIN MUNICIPAL N°121
SEPTEMBRE 2015**

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
MAIRIE
DE
MONTPEYROUX



COMMUNE DE MONTPEYROUX 2015

MAIRIE : 6, rue de la Dysse

Tél : 04.67.96.61.07

Fax : 04.67.96.69.25

Email : contact@montpeyroux34.com

Site internet : www.montpeyroux34.com



SOMMAIRE

Editorial du Maire	p 3
Conseil municipal du 25 juin	p 4 à 7
Radio Montpeyroux	p 8 à 9
Associations.....	p10 à 15
Moangi	p 16



ETAT CIVIL

FELICITATIONS à



Hélène André et Sébastien Dasnois

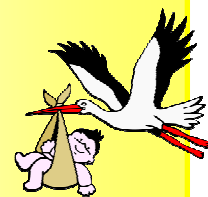
Sylvie Masegosa et Frédéric Robin

Alix Huon de Kermadec et Timothée Bouteloup

BIENVENUE A

PABLO

De Marie Fournier
et Aurélien Rémy



RAPHAËL

De Lucie Machemin
et Julien Thebault Guezennec

Une pensée pour ceux qui nous ont quittés

Mme VIDAL Thérèse née Causse

Mr METREAU Marcel



REDACTION : COMMISSION INFORMATION

TIRAGE DU 8 SEPTEMBRE 2015

680 EXEMPLAIRES



EDITORIAL

Voilà un été qui vient de s'écouler. D'abord un long mois de juillet marqué par une grosse chaleur, bien différent de celui de l'année dernière qui avait été plutôt frais.

Un mois d'août très correct avec son traditionnel orage.

Globalement les choses se sont bien passées, il n'y a pas eu de problème particulier.

Les festivités prévues se sont bien déroulées. La fréquentation touristique a été sensiblement en hausse sur les sites du Pont du Diable et de la Clamouse. Toutefois, il semblerait que cette hausse de fréquentation ne soit pas accompagnée d'une hausse significative de la consommation.

La crise économique est-elle passée par là ? Ou bien le produit touristique n'est plus adapté ... (à voir !).

Toutefois, il semblerait que notre village continue d'attirer une clientèle sensible à sa ruralité, son authenticité, et la qualité de l'accueil qui sont particulièrement appréciées à égalité avec la beauté de ses paysages. En effet, il apparaît que de nombreuses personnes soient sensibles à ces aspects et je pense qu'avec l'appui des caves, des commerçants, des associations, nous avons une excellente carte à jouer.

Je tiens à remercier, l'ensemble des Présidents d'associations pour leur implication dans la vie et l'animation du village.

14 Juillet

C'est sous une chaleur torride que s'est déroulée la fête nationale. Le repas a été perturbé par la chaleur sans pour autant toucher les jeux d'enfants très fréquentés. Je remercie les «spéléos » pour leur implication.

Le feu d'artifice tiré du terrain du Barry a « embrasé » le quartier du Barry ainsi que le Castellat.

Un grand merci à Alain l'artificier et le comité départemental des feux et forêts.

La réglementation en matière de feu d'artifice demande à ce que les spectateurs et les habitations soient tenus à distance. L'accident de Canet démontre que nous ne sommes jamais assez prudents.

Il semble que le site du Barry soit mieux adapté, il met les habitations et les spectateurs en sécurité.

Conseil municipal

Lors du dernier conseil municipal plusieurs décisions marquantes ont été prises.

La décision d'adhérer au programme de la communauté des communes pour l'attribution du très haut débit, implique une participation à hauteur de 70 000 €, ce qui met Montpeyroux au même niveau que les autres communes.

De plus, cela va améliorer la communication des administrations, des entreprises et des caves. Cela peut permettre à des structures de s'implanter en milieu rural.

Le foyer de l'enfance

Association créée en 1860, pour l'éducation et l'enseignement des enfants, propriétaire du terrain du couvent et de l'ancienne école des garçons ; a fait don de tout cet espace à la commune.

Ce don est très important par la qualité du bien, par son positionnement au centre du village mais également par tout ce que l'on va pouvoir réaliser.

Je tiens à remercier très sincèrement les membres du foyer de l'enfance qui ont été tous d'accord pour attribuer ce lieu à la commune

Nomination d'un policier municipal

3 Nous souhaitons la bienvenue à Monsieur Frank SERRANO, qui était en poste à Lattes et qui intervient au niveau de la sécurité, la circulation, le stationnement, les incivilités et les chiens errants.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 25 juin 2015

L'an deux mille quinze et le vingt-cinq juin à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Montpeyroux, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Claude CARCELLER, Maire.

Etaient présents : Philippe VIDAL, Jeanine NONROY, Catherine GIL, Gilles CREPEL, Christophe BOYER, Norbert ALAIMO, Fabrice VANQUATEM, Françoise VON LUSCHKA, Béatrice WILLOQUAUX, Josiane LIGONNIERE, Christine ROMAIN.

Etaient excusés : Bernard JEREZ, Claude GOUJON, Marie-Claire FRYDER.

Ont donné procuration : Bernard JEREZ à Claude CARCELLER

Claude GOUJON à Jeanine NONROY.

Marie-Claire FRYDER à Norbert ALAIMO

Nombre de membres : En exercice : 15 Présents : 12 Votants : 15

Date de la convocation : 15/06/2015

Secrétaire de séance : Cathy GIL

Le Maire soumet au conseil municipal le procès-verbal de la séance du 17 avril 2015.

Il est approuvé à l'unanimité.

oooooooooooooooooooo

Objet : Toutes caves ouvertes 2015

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la journée « Toutes caves ouvertes » le 19 avril dernier, pour la Fête du Vin. Il rappelle également son souhait de sensibiliser certains jeunes du village à l'aspect organisationnel d'une telle manifestation.

Ainsi comme les années précédentes quelques jeunes ont pu apporter leur contribution à l'organisation de la sécurité de cette journée, en accueillant et renseignant le public aux points stratégiques, de déviation de la circulation notamment et il est proposé de leur accorder une indemnité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention,

DECIDE d'accorder à ces jeunes une indemnité de 50 € pour la journée.

oooooooooooooooooooo

Objet : Virement de crédits n° 1- 2015

Ouï l'exposé du Maire, .

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE le virement de crédits suivants :

Dépenses d'exploitation :

Art 678 : + 3 000 € (Autres charges exceptionnelles)

Art 022 : - 3 000 € (Dépenses imprévues)

Objet : Tarif des repas à la cantine scolaire

Le Maire rappelle le coût des repas à la cantine scolaire.

Le prix actuellement demandé aux familles, pour les repas pris par les enfants de l'école communale, a été fixé par délibération du 18 août 2009, et n'a plus été revu depuis.

Il propose de délibérer à nouveau sur ces tarifs afin de les actualiser si nécessaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

FIXE ainsi qu'il suit les tarifs des repas de la cantine scolaire :

3€50 le repas pour les familles n'ayant qu'un seul enfant,

3€20 le repas pour les familles ayant plusieurs enfants.

oooooooooooooooooooo

Objet : Droit de terrasses 2015 – Tabac Presse

Le Maire informe le conseil municipal qu'il a été saisi d'une demande d'utilisation du domaine public pour l'installation d'une petite terrasse, par M Christophe CREZEGUT, exploitant le tabac presse. En effet, ce dernier a souhaité élargir l'offre de son activité à la vente de boissons de 3^{ème} catégorie.

Le Maire rappelle la délibération en date du 29 mars 2011, qui fixe le droit pour « Les terrasses du Mimosas ». Il convient aujourd'hui de fixer le montant pour le Tabac Presse.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, moins deux abstentions,

FIXE à 150 € le droit de terrasse annuel pour Le Tabac Presse Av du Rosaire,

DIT que ce tarif est applicable à compter de la saison estivale 2015, et ce, jusqu'à nouvelle décision,

AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante.

oooooooooooooooooooo

Objet : Parking du Barry

Le Maire rappelle la délibération en date du 13 novembre 2014 par laquelle le conseil municipal décidait d'acquérir une partie de parcelle au quartier du Barry pour la réalisation d'un parking.

Cette partie de parcelle a fait l'objet d'une délimitation par un géomètre, la superficie exacte est donc connue. Il convient de refixer le prix en fonction de cette superficie précise.

Monsieur CARCELLER, disposant de la procuration de Monsieur JEREZ précise ne pas l'utiliser pour cette question.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, moins une abstention,

DECIDE d'acquérir une partie de la parcelle cadastrée section B n° 138 d'une superficie de 7 740 m² pour un prix de 38 000 €,

AUTORISE le Maire à signer l'acte notarié d'acquisition, et à effectuer de manière générale toutes démarches utiles à cet effet

oooooooooooooooooooo

Objet : Mandat CDG 34 - Participation risque santé

Le Maire rappelle au conseil la délibération en date du 23 décembre 2014, décidant une participation de la commune de Montpeyroux au risque santé de ses agents.

Il précise ensuite que le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de l'Hérault (CDG 34) a décidé de s'engager dans une procédure de convention qui portera sur le risque santé et qu'il propose aux collectivités intéressées de se joindre à cette procédure en lui donnant mandat par délibération.

Dans un souci de simplification pour les collectivités, le CDG 34 se chargera de l'ensemble des démarches en s'associant les services d'un consultant dans le secteur de la protection sociale. Le CDG 34 sera, au vu des mandats confiés par les collectivités, en mesure de proposer une convention de participation santé, pour une prise d'effet au 1^{er} janvier 2016.

Par ailleurs, l'intérêt de cette convention de participation est de mettre en concurrence des opérateurs afin d'engager une véritable négociation sur les prestations et d'obtenir des conditions tarifaires attractives

A l'issue de cette consultation les collectivités conserveront l'entière liberté de signer ou pas la convention de participation qui leur sera proposée.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de se joindre à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation pour le risque santé que le CDG 34 va engager en 2015,

PREND ACTE que les tarifs et garanties lui seront soumis préalablement afin qu'il puisse prendre la décision de signer ou non la convention de participation souscrite par le CDG 34 à compter du 1^{er} janvier 2016.

oooooooooooooooooooo

Objet : Eclairage public - Demande de subvention

Le Maire présente au conseil municipal le diagnostic sur l'éclairage public réalisé par Hérault Energies,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de réaliser une première tranche des travaux correspondant au remplacement de lampes par des éclairage à LED, pour un montant de 32 000 €,

SOLLICITE Hérault Energie pour l'obtention d'une subvention la plus élevée possible

oooooooooooooooooooo

Objet : Répartition du Fond National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes (FPIC) pour 2015

Vu que dans le cadre de la réforme fiscale de la taxe professionnelle, un fonds national de péréquation horizontal des ressources intercommunales et communales a été créé pour pallier aux écarts de répartition des ressources entre collectivités ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment ses articles L.2336-1 et suivants et R2336-1 et suivants;

Vu que le FPIC est prélevé ou versé à l'EPCI qui doit le répartir au sein de l'ensemble intercommunal ;

Vu la loi de finances 2015 qui fixe le montant global de ce fonds à 780 millions d'euros, et qui permet une répartition dite « libre » au sein du bloc communal par délibérations concordantes, prises avant le 30 juin de l'année de répartition, de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale statuant à la majorité des deux tiers et de tous les conseils municipaux des communes membres,

Vu la répartition que le Conseil communautaire a adoptée en 2012, 2013 et 2014 entre la Communauté de communes Vallée de l'Hérault et l'ensemble des communes membres, basée sur le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF), le potentiel financier intercommunal agrégé pondéré par le nombre de logements sociaux/conventionnés existant dans les communes,

Considérant qu'il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur les modalités de répartition libre du FPIC pour l'année 2015, entre la partie revenant à la communauté de communes et la partie revenant à l'ensemble des communes membres et ensuite sur les différents montants à verser entre les communes membres,

Considérant le fait que la communauté de communes détient une part plus faible de la richesse fiscale locale eu égard au faible transfert financier suite aux transferts de compétences entre elle et les communes membres et considérant la restriction de ses ressources fiscales découlant de la taxe professionnelle,

Considérant qu'il est important que la communauté de communes puisse continuer à financer ses actions en faveur du développement des communes et du territoire intercommunal,

Pour 2015, il est proposé de voter la répartition du FPIC ci-annexée selon les mêmes règles que les années précédentes.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE de répartir librement le montant 2015 du FPIC de la même façon qu'en 2012, 2013 et 2014: répartition entre la Communauté de communes Vallée de l'Hérault (62,13% soit 566 922€) et l'ensemble des communes membres (37,87% soit 345 555€), puis en fonction de la population et de la contribution de chacune au PFIA pondéré par le nombre de logements sociaux/conventionnés existant dans les communes pour la répartition entre les communes mem-

La séance est levée à 20h30

iPad 11:03 montpeyroux34.com 96 %

Accueil Montpeyroux Calendrier Adresses Administratif Photos Echos Mètièrs d'art Contact

MONTPEYROUX - UN VILLAGE DE CARACTÈRE AU PIED DU LARZAC

SUIVRE :

Q Entrez votre recherche...

ABONNEZ-VOUS À NOTRE LETTRE D'INFORMATION

E-mail *

Je m'abonne !

LES DERNIERS ÉVÈNEMENTS

Un nouveau policier municipal est arrivé à Montpeyroux

Pensez à vous inscrire si vous voulez recevoir les informations au fur et à mesure qu'elles sont mises sur le site.

RADIO MONTPEYROUX

Agence Postale Communale

ACCUEIL MAIRIE

Comme annoncé dans un précédent Echo, l'Agence Postale Communale a ouvert au public ce lundi 31 aout 2015 dans le local du rez de chaussée de la Mairie, local abritant également l'accueil de la Mairie.

Ainsi les deux guichets sont accessibles aux personnes à mobilité réduite, directement, et simultanément.

Vous serez accueillis pour la Mairie par Mme Claudine PONTIER, fidèle à son poste, et par Mmes Marie-José BOIX et Sabrina TORRICE pour l'Agence Postale Communale, nouveaux agents à qui nous souhaitons la bienvenue.

L'agence postale communale est ouverte au public :

tous les matins de 9h à 12h, du lundi au samedi,

et l'après-midi de 15h à 17h les lundis, mardi et vendredi.

L'accueil mairie est ouvert au public :

tous les matins de 9h à 12h, du lundi au vendredi,

et l'après-midi de 15h à 18 h les lundis, mardi, jeudi et vendredi (fermeture à 17h le vendredi).

Ces aménagements, réalisés par des entreprises locales et les services techniques de la commune, ont été entièrement financés

ATTENTION AUX CHIENS ERRANTS

La mairie va renouveler la convention avec la S.P.A

nos chiens seront amenés à la fourrière d'Agde.

S'ils ne sont pas réclamés, ils seront euthanasiés !!!!!!!

Les chiens errants font des déjections dans la rue?

renversent nos poubelles, peuvent créer des accidents.

SOYEZ VIGILANTS avec vos animaux



JOURNAUX ET BOUCHONS



Les containers qui reçoivent les journaux et les bouchons sont à partir de maintenant dans la cour du couvent

PANNEAUX DE SIGNALISATION

Pour les personnes qui s'amuse à dérober

les panneaux de signalisation :

Sachez que le prix du panneau est de 300 euros.

C'est la collectivité qui paye pour leur remplacement

ET LA COLLECTIVITE !!!!!

.....

.C'EST VOUS



INFORMATION

Le Syndicat Intercommunal des Eaux du

Pic Baudille (SIEPB) informe la population de Montpeyrroux que des travaux vont être effectués sur la commune pour améliorer le réseau d'assainissement et ponctuellement le réseau d'eau potable.

Ces travaux vont démarrer début octobre et dureront environ 2 mois.

Des tranchées vont être creusées dans la rue de la Barthassade à partir du carrefour avec la rue des Tieulières, traverseront la place du Monument et se prolongeront jusqu'au milieu de la rue des Lions.



L'EQUIPE PERI-SCOLAIRE ET LES ELUS

Un bon travail d'équipe, élus et personnel des écoles ont œuvré pour permettre une rentrée péri-scolaire sereine.

Nous souhaitons vous présenter :

- les intervenants sur l'animation : La coordinatrice Fanny, Yoris le seul homme du clan, Maêva, Dania, Angélique et Emilie
- Les Atsem en maternelle : Agnès, Bernadette et Emilie (qui partage son temps entre école et péri-scolaire.)
- Les agents de service : Liliane, Agnès, Marie-José (qui intervient également sur l'Agence Postale Communale.)

Sur la demande du traiteur, nous avons mis en place une inscription au mois pour la cantine. Pour tout changement s'adresser en Mairie et non plus auprès de Fanny.

Le forfait de 90 € pour le péri-scolaire est resté inchangé malgré le coût de ce mode de fonctionnement. (contrairement à d'autres communes.)

Nous vous souhaitons à tous une bonne rentrée. Nous restons à votre écoute pour tout renseignement et doléance.

CCAS

• **RENTREE CCAS**

- Nouvelle permanence du CCAS, le mercredi, au n°4 rue de la dysse (accès rez de chaussée), entre 9H et 11H.
- La permanence d'aide alimentaire est maintenue les premiers et troisièmes lundi du mois (accès par le rosaire), entre 16h et 17H.

Nous rappelons que cette aide est facultative, étudiée en commission CCAS et uniquement ponctuelle.

- **SEMAINE BLEUE**

- La semaine Bleue aura lieu du 12 au 16 octobre.
- A cette occasion un travail intergénérationnel sera mené quant à savoir comment nous nous représentons *Notre Village Montpeyroux*, tant par l'image que par l'écrit. Toutes les personnes intéressées pour participer à ce projet peuvent venir vers nous.
- Egalement une conférence sur *Les enjeux du vieillissement* animé par un spécialiste de l'ARCOPRED, se tiendra le mercredi 14 octobre à 14H salle du Couvent.
- Un programme plus détaillé vous sera communiqué.

• **ISOLEMENT**

- A la suite d'un évènement difficile, une chute, un deuil, on peut se sentir plus "isolé". Il est important de pouvoir en parler, de trouver des solutions.

- Notre équipe est prête à vous rencontrer.

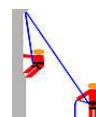
FÊTE DES ASSOCIATIONS



DIMANCHE 13 SEPTEMBRE



DE 9H A 13H



SOUS LES HALLES



PARKING DU ROSAIRE



JOURNEES EUROPEENNES DU PATRIMOINE à MONTPEYROUX

Samedi 19 et 20 septembre 2015

Visite libre du Castellàs et visite guidée de la glacière du Barry
(Horaires affichés sur place)

Dimanche 20

10 h 30 Départ de la Cave Coopérative

Partez en famille à la découverte du village et du Castellàs. Accompagnés d'un guide de l'Office du Tourisme, vous découvrirez le village de manière ludique et insolite.

Durée du circuit : 2 h Prévoir de bonnes chaussures de marche, un chapeau et de l'eau.



Fort de l'expérience de l'année écoulée, et afin de garantir un service optimum, tant pour l'organisation administrative interne, que le confort des parents et la sécurité des enfants, certains ajustements ont été apportés, applicables à compter de septembre 2015.



ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil du matin débutera à 7h30.

Le soir deux types d'accueil sont proposés :

- Un accueil libre à partir de 16h15 où les enfants peuvent être récupérés toutes les demi-heures (16h30, 17h, 17h30)
- Un accueil fixe où les enfants, engagés à une activité, ne pourront être récupérés qu'à partir de 17h30,

A partir de 17h30, les enfants pourront être récupérés à tout moment.

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS LE MERCREDI

Les enfants pourront être accueillis le mercredi à partir de 11h45 par un accueil de loisirs dans les locaux de l'école

Les inscriptions pourront se faire jusqu'à 48h avant.

Attention, pas de cantine ce jour-là, les repas et goûters sont à la charge des parents.

TARIFS et INSCRIPTIONS

L'**inscription** des enfants aux temps périscolaires et à la cantine s'effectuera le dernier jeudi de chaque mois à l'école :

- durant toute la journée auprès de la coordonnatrice de 8h30-12h30 et de 13h-18h,
- de 16h à 18h avec le renfort d'un deuxième agent, L'inscription ne sera effective qu'accompagnée du paiement correspondant.

Les modifications, oublis et imprévus, qui doivent rester l'exception, s'effectueront exclusivement en Mairie,

- Les remboursements ou avoirs ne s'effectueront que sur présentation d'un certificat médical.

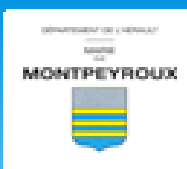
Une pénalité sera appliquée en cas de non respect des conditions d'inscription.

Les inscriptions de septembre, imprimé téléchargeable sur le site de la commune, s'effectueront en Mairie à partir du 24 août.

Tarifs : de l'heure : 0.80 € ou forfait à l'année : 90 €

Repas : 3,50 € pour 1 enfant, 3,20 € si plusieurs enfants,

Pénalités : 2 €



ORGANISATION DES NOUVEAUX RYTHMES EDUCATIFS 2015/2016



INFORMATION

Service Enfance Jeunesse
enfance.jeunesse.montpeyroux@gmail.com
06.14.39.69.44

Mairie
secretariat.general@montpeyroux34.com
04.67.96.61.07



HORAIRES D'OUVERTURE

- Temps périscolaires : 7h30-8h45 / 12h-14h / 16h-18h
- Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) : les mercredis scolaires : 11h45-18h
- Rappel temps scolaires : 8h45-12h / 14h-16h / 8h45-11h45 le mercredi

LE PROJET D'ANIMATION

Un projet d'animation où les rythmes de l'enfant sont respectés, et où chacun est acteur :

- de ses loisirs ;
- de la culture ;
- de la cuisine ;
- du jardinage ;
- du sport ;
- des inventions ;
- de la détente.



BARTAS

Un nouveau club d'escalade à Montpeyrroux

Bartas est un club d'escalade fraîchement créé l'an dernier par cinq jeunes passionnés de grimpe.

Basé à Montpeyrroux, épicentre de l'escalade dans l'arrière-pays Montpelliérain, le club a pour vocation de faire découvrir cette discipline au plus grand nombre sur les nombreuses falaises des alentours. Les cours sont assurés par Camille et Franck, deux professionnels diplômés, expérimentés, et avant tout passionnés par l'escalade. Leur but : vous faire découvrir le plaisir de grimper sur les magnifiques sites naturels d'escalade qui foisonnent dans le bartas héraultais. Les différents cours sont conçus pour répondre aux âges et aux capacités de chacun. Ils permettent de se faire plaisir, de progresser et de se dépasser en toute sécurité : petits effectifs, matériel adapté et groupes de niveaux homogènes.

L'an dernier, le club a démarré sur les chapeaux de roues, avec plus de 30 adhérents au club et 20 inscrits répartis sur deux créneaux :

Le mercredi après-midi pour les « Marcassins » (7-11ans)

Le dimanche matin pour les « Sangliers » (Adultes)

En plus des cours hebdomadaires, les adhérents se sont vu proposer des « sorties à la carte » afin de découvrir une nouvelle falaise ou d'approfondir un nouvel aspect sportif ou technique de la discipline (progression, entraînement, technique en grandes voies, etc...) ainsi que des stages de plusieurs jours, pour une immersion totale dans le monde de la grimpe, guidé par nos moniteurs.

Ainsi, en mai dernier, nos petits « Marcassins » ont pu passer cinq jours dans les Gorges du Tarn avec Camille et Franck, Leurs moniteurs préférés. Au programme : camping, via-ferrata, baignade et bien évidemment...escalade. Un franc succès salué par les parents de nos petits protégés, qui devrait, à n'en pas douter, être renouvelé cette année encore.



En plus de son activité de formation, d'enseignement et de découverte de l'escalade, Bartas est également présent au sein du Comité Départemental et Régional, et prend ainsi part de façon active à la vie de l'escalade locale et nationale.

À noter enfin que les licenciés du club se sont largement illustrés lors des différentes compétitions au cours de l'année précédente et ce, toutes catégories confondues !

Pour la saison 2015-2016 à venir, le club continue sur sa lancée en espérant pouvoir accueillir de nouveaux adhérents et ainsi ouvrir de nouveaux créneaux. Un nouveau créneau dédié aux grimpeurs aguerris et confirmés devrait voir le jour, il sera axé sur l'entraînement et animé par nos deux moniteurs, tous deux grimpeurs de haut niveau. Les « sorties à la carte » et les « stages » seront reconduits et un nouveau planning tout beau tout neuf devrait être mis en ligne dès la rentrée !

Nous serons présents à la foire des associations à Montpeyrroux le dimanche 13 septembre, et une journée découverte ouverte à tous sera organisée début octobre. Venez nombreux !!

N'hésitez pas à nous rejoindre et à nous contacter pour plus de renseignements.

Bartassement vôtre,

Le club Bartas



Les Cagaroulettes

C'est quoi ?

Une association de parents d'élèves, dynamiques et motivés, bien décidés à soutenir les projets de l'école !

Comment ?

En organisant des événements particuliers, tel que le Loto de l'école,

En s'associant aux fêtes du village : le marché de Noël, la fête du vin,

En soutenant les fêtes de l'école, le couscous de la kermesse par exemple.

Et en menant des actions sur le long terme.

Nous rappelons ici la collecte de papiers journaux (points de collecte dans la cour de l'école et du couvent), revendue à la société Ouatitude qui en fait un isolant naturel.

Cela concerne qui ?

Tout le monde !

Une Assemblée Générale sera bientôt organisée. Toutes les personnes intéressées sont invitées à y venir, pour avoir des infos...ou plus ! Vous serez tenus au courant de la date à travers les cahiers de liaison des enfants et par voie d'affichage devant l'école.

Un grand merci à tous ceux qui ont soutenu nos actions l'année dernière. N'hésitez pas à nous rejoindre et partager avec nous vos idées.

Personnes à contacter pour avoir des infos :

Aureliejarlegan26@gmail.com,

Patricia.bonniol@free.fr,



Concert « La Dyssa Dança » : Samedi 26 septembre 2015

Finir l'été en musique, c'est ce que propose l'association « Dysse Animée »,

le SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2015.

Un programme éclectique et varié à savourer Placette de la Dysse :

- 18h00 : Apéro et repas partagé sur la placette de l'olivier
- Toutes les spécialités sont les bienvenues
- 20h00 à 20h30 : Scène ouverte
- 20h30 – 22h00 : Rachel Ratsizafy (musique aux teintes de jazz avec des envolées soul, gospel et blues).
- 22h30 – 00h30 : Many and the Gypsies.

Et en accompagnement : Buvette et crêpes sucrées !!



FOYER RURAL MONTPEYROUX

N° Siret: 33386852900012

Agréments: Jeunesse et sports en milieu rural 5174-83

Jeunesse éducation populaire (J.E.P.): 3408JEP184

L.A.M. : labellisé Net Public / Conseil Général 34

Saison 2015-2016

1^{er} Octobre 2015 - 30 Septembre 2016

Ouverture des inscriptions
à la Journée des Associations
sous la Halles

Dimanche 13 Septembre 10h-13h

* ACTIVITÉS *



Danse Orientale
Adultes et enfants
Changement de professeur



Tennis de table
Adultes et Jeunes
+ compèts FFTT



Danse Contemporaine

Gymnastique
pour tous
nouvel horaire

Gymnastique
dynamique

2 cours d'essai le 24 et 28 septembre

* NOUVEAUTÉS / NOUVEAUTÉS / NOUVEAUTÉS *

« Qi-Gong en mouvement »

Enfants 4-6 ans et 7-10 ans: Le Qi Gong est une pratique chinoise qui, par des exercices corporels simples, doux et lents, des jeux de mimes, de la relaxation, des automassages... favorise le développement des sensations et permet d'acquérir les notions de calme, de concentration, de coopération...

Zumba Kids Sous réserve d'inscriptions suffisantes.

► Le Journal du Foyer Rural avec le programme complet sera distribué dans vos boîtes aux lettres, à retirer au bureau du Foyer Rural, ou à télécharger sur le site internet www.foyrural34.wix.com. Il sera également disponible dans tous les commerces du village.



Cirque Jeune public

Enfants 4-6 ans et 7-10 ans

Ateliers pluridisciplinaires pour prendre confiance, créer, grâce à la découverte et au perfectionnement de 4 disciplines majeures du cirque: acrobaties au sol et acrobaties portées, équilibres sur objet, jonglerie, et l'expression corporelle, théâtrale et clownesque.

Balades avec Philippe Martin

« Découvrir les plantes sauvages et les manger ? »
« Eveil à la nature pour les jeunes »

Suivez-nous sur
Facebook en tapant:

Foyer Rural de Montpeyroux



E.P.N. Espace Public Numérique & L.A.M. Lieu d'Accès Multimédia

... au sein du Foyer Rural propose un accès accompagné pour les publics bénéficiaires du RSA ; accompagner à la prise en main des outils de recherche d'emploi ; accéder aux services de l'administration en ligne ; accompagner l'apprentissage de la bureautique, de la navigation et des outils multimédia...

Attention !!! Nous ne proposons pas de service technique ou de maintenance de l'équipement.



Bureau Salle Polyvalente: 04 67 44 00 03. Présidente : 04 67 96 60 14

Site : www.foyrural34.wix.com - Mail : fr.montpeyroux@wanadoo.fr

Le Foyer de l'Amitié à Flagnac

Le 30 juillet, 31 adhérents ont assisté au spectacle son lumière gestes « Hier un village » à Flagnac.

Durant près de 2 heures, les habitants de ce village aveyronnais offrent un éblouissant spectacle. Dans un site superbement reconstitué, plus de 200 bénévoles animent des scènes de la vie du village au tout début du XXe siècle devant un public émerveillé.

Chacun de nous retrouve dans cette évocation un moment vécu de son enfance ou raconté par ses grands-parents. Mêlant les moments forts de notre histoire aux événements plus réjouissants de la vie, ce spectacle haut en couleurs nous a enchantés et émus.



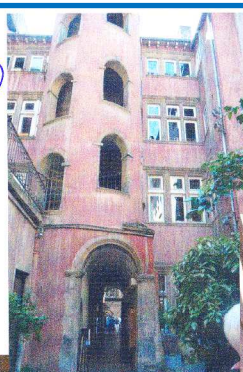
L'atelier du Lundi en visite à Lyon



Plus de 15 personnes sont parties au mois de juin découvrir Lyon. Le programme fut chargé. Après un tour en car panoramique sur la ville, nous nous sommes arrêtés à Fourvière, mais aussi avec un guide à travers le quartier Historique et ses magnifiques Traboules. A pied nous avons flâné dans le Lyon du centre ville pour découvrir des places magnifiques comme la Place Bellecour et ses alentours. La soirée a été agrémentée d'un repas dans la plus célèbre brasserie de la ville : La brasserie "Georges". Le retour à pied vers notre hôtel nous a fait découvrir un Lyon animé le long des berges du Rhône et de la Saône. Le lendemain midi c'est dans un Bouchon que nous avons fait une halte avant de repartir pour un dernier tour. Deux jours bien remplis mais qui ont laissé à toutes et à tous l'envie de revenir pour découvrir toutes les richesses de cette ville que nous n'avons pas eu le temps de voir. Nous sommes tombés tous d'accord pour prévoir un

- 1 Visite d'une Traboule
- 2 Repas à la brasserie "Georges"
- 3 Arrivée du groupe à Lyon.
- 4 Repas dans un bouchon.
- 5 Visite d'une traboule
- 6 Guignol.
- 7 Repas Brasserie "Georges"

①



⑤

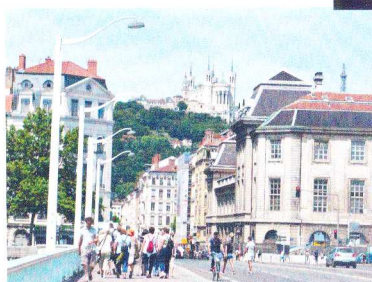


④

②



③



⑥



⑦



LA RENTREE, C'EST : "YOUPI !" OU C'EST : "BOF" ! ?



Ce matin, il y a dans l'air comme quelque chose de changé ! Comme un parfum sucré et acide tout à la fois qui vous titille les narines et pourtant vous enivre. Depuis quelques jours des bennes attelées aux tracteurs sillonnent les chemins, mettant des taches rougeâtres et orangées sur le vert profond des feuilles de la vigne. Un bourdonnement de ruche plane sur le village. La fébrilité s'est emparée de tout un chacun et fait vibrer d'une impatience tangible le moindre recoin des rues. Même si l'on ne se sent pas concerné (ou du moins on le proclame haut et fort alors que notre cœur bat au même rythme que celui des viticulteurs si chers à nos âmes), elles sont bel et bien là, les vendanges, récompense suprême de longs mois de labeur, de dos douloureux à force d'être penchés sur les ceps prolifiques, d'angoisse à regarder le ciel, à guetter le moindre signe de cette fichue météo, capricieuse comme une jument rétive et qui peut d'un seul de ses caprices anéantir le travail de toute une année .

Les vacances s'achèvent et nos chères têtes blondes (heu !) se retrouvent avec moult cris de joie dans les rues du village se racontant ces mois d'été passés trop vite, les nouveaux copains qu'on a laissé au bord d'une plage, dans un pré d'alpage et que l'on espère retrouver l'année prochaine parce qu'ils sont "géniaux", cette toute nouvelle liberté que les parents nous laissent parce qu'il faut bien grandir un jour ! Quelle richesse pour les années à venir que ces souvenirs là ! Et puis, il y a l'angoisse qui gagne au fur et à mesure que la date fatidique approche : et oui ! il faut bien qu'il arrive lui aussi ce jour terrible de la réouverture de l'école ! Alors on s'interroge sans trop oser poser de question aux parents, aux copains : quel maître va-t-on avoir cette année ? A-t-on tout l'équipement nécessaire au parfait écolier ? Les tout petits serrent très fort, peut être plus fort que d'habitude d'ailleurs, la main d'une mère encore plus angoissée que sa progéniture à l'idée de la "séparation", tandis que les plus grands prennent l'air blasé de ceux qui "savent". Non mais c'est qu'on rentre en CE2 que diable !

Après la canicule de l'été qui les a confinés chez eux, les "anciens" pointent le bout de leur nez dans les rues du village, s'installent sur les bancs, heureux de pouvoir papoter à l'ombre des platanes et des micocouliers pour se donner les dernières nouvelles de la famille. C'est qu'ici, tout le monde est un peu parent et la famille de l'un, devient la famille de l'autre au travers des confidences que l'on se fait : "Et oui pécaïre, ils sont remontés dans le grand nord ! Tu te rends compte, ils habitent Valence ces fadas !". Les galéjades reprennent de plus belle et même s'il faut mettre une petite laine le soir pour profiter du calme de la fin de la journée, assis devant la porte, même si le travail reprend ses droits, il y a dans l'air quelque chose de changé ; de vivant ; de joyeux ! Ah oui, je sais ! Ce "je ne sais quoi" qui nous requinque le gain d'activité, cette envie de tout refaire du sol au plafond dans la vie que l'on sent remonter en nous com- en so- nouvelle, bien sûr, je sais, elle s'ancre **MOANGI** moral, ce re- maison, cette me une sève moi, me fait leil, côté lu- revoir ma vie côté adret, côté

